



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP

Section – Génie Industriel

Option – Matériaux souples

Session 2019

**Rapport de jury présenté par : Brigitte FLAMAND
Présidente du jury**

Sommaire

Avant-propos	3
Résultats statistiques	6
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	7
Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	14
Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	17
Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	23
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option vêtements	26
Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option maroquinerie	35
Rapport du jury de l'épreuve « mise en situation professionnelle »	44
Rapport du jury de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier	48
Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République	52

Avant-propos

Pour cette session, il a été impossible de pourvoir toutes les places (trente), dans la mesure où seulement vingt-sept candidats, dont trois de l'option Maroquinerie, étaient présents aux deux épreuves d'admission.

Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de places, cette session 2019 du CAPLP génie industriel option matériaux souples peut être comparée à un examen. Malheureusement, l'admission n'a pu être prononcée pour les candidats dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de génie industriel de lycée professionnel dans l'option matériaux souples.

Ce rapport de jury est dans la continuité de ceux des sessions précédentes.

Les deux premières épreuves d'admissibilité ont donné des résultats plus encourageants que les années précédentes. Espérons que cette tendance se confirme lors des années suivantes.

Les deux épreuves d'admission, dont le coefficient total est le double de celui des épreuves d'admissibilité, ont eu une influence non négligeable sur le classement. J'invite les candidats et leurs formateurs à lire avec application les rapports de ces deux épreuves afin de bien appréhender les compétences qu'elles évaluent. **La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours.** Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse.

L'élaboration du dossier pour la deuxième épreuve d'admission impose de prendre contact avec une entreprise afin de trouver un support innovant qui permet un transfert de technologie de l'entreprise vers l'Éducation Nationale. Trop de candidats élaborent leur dossier à partir d'un produit qu'ils ont conçu ou acheté. Cela ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve. J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier.

Les candidats ne sont pas autorisés durant cette épreuve à apporter des supports matériels (produits, échantillons, maquettes didactiques...) S'ils existent, ces éléments pourront être mis en valeur à travers les documents présentés.

Pour la première épreuve d'admission, l'accès à l'Internet, pour des sites accessibles à tous, était autorisé afin de mettre les candidats dans les conditions du métier qu'ils envisagent d'exercer.

La description des épreuves des concours prévoit qu'« *au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République* ».

Le ministère de l'Éducation nationale a demandé à tous les présidents des concours de recrutement « *de veiller à ce que dans ce cadre, les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté trouvent toute leur place* » afin « *que l'École soit en mesure, par la formation et le recrutement de nos futurs enseignants, de valider la mission première que lui fixe la Nation, à savoir de transmettre et de faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité, portant notamment égale dignité de tous les êtres humains et liberté de conscience de chacun* ».

Cette demande a été prise en compte pour les deux épreuves d'admission. Le comportement des candidats face aux questions du jury, sur ces sujets particulièrement sensibles, a donné globalement satisfaction.

Globalement, les prestations des candidats semblent en amélioration pour cette session 2019. Cela étant, le jury invite les candidats, à prendre connaissances du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, ainsi que des référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option maroquinerie.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport, ainsi que ceux de sessions précédentes sera très utile aux futurs candidats du CAPLP génie industriel option matériaux souples.

Norbert PERROT
Vice-Président du jury

La réunion préparatoire à cette session 2019 du CAPLP GIMS et la réunion d'admissibilité se sont déroulées au lycée Raspail à Paris

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 4 au 7 juin 2019 et au lycée Jean Monnet de Juvisy-sur-Orge les 3 et 5 juin 2019 dans de très bonnes conditions.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseurs de ces établissements et à leurs directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
95*	30	55**	54**	32***	27****	24

* : dont 11 candidats en maroquinerie, 2 en chaussure, 1 en podo-orthèse, 1 en prothèse-orthèse

** : dont 6 en maroquinerie, 1 en chaussure, 1 en podo-orthèse

*** : dont 4 candidats en maroquinerie

**** : dont 3 candidats en maroquinerie

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	18,35
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	8,6
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	17,4
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	8,5

Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

Partie 1

Question 1.

NOM DU TEST	MATÉRIEL	BUT
Masse au m2	Balance électronique	Contrôler la masse de la matière d'œuvre
Imperméabilité	Spray test	Contrôler l'imperméabilité et déperlance de la matière d'œuvre
Résistance aux frottements	Abrasimètre Crockmeter	Contrôler la résistance de la matière et des teintures aux frottements
Solidité de la matière	Dynamomètre Déchiromètre	Contrôler la résistance à la traction et à la déchirure
Solidité des coutures	Dynamomètre	Contrôler la solidité des coutures

Question 2.

Le matériau retenu par rapport aux exigences du cahier des charges semble être le PA 11 NOIR (polyamide) car il est le seul à correspondre aux différents points évoqués dans le CdC.

PET 54 NOIR	PA 11 NOIR	VALIDATION	COMPARAISON
Caractéristiques	Caractéristiques	OUI ou NON	PET 54 NOIR et PA 11 NOIR
Masse au m2 : 180g/m	Masse au m2 : 150g/m	OUI	Avantage : plus légère
Résistance à la traction : 0,9 daN	Résistance à la traction : 1,1 daN	OUI	Avantage : plus solide
Résistance à la déchirure : 1,47 daN	Résistance à la déchirure : 2,2 daN	OUI	Avantage : plus solide
Résistance à la perméabilité à l'eau : 4/5	Résistance à la perméabilité à l'eau : 5/5	OUI	Avantage : imperméabilité plus importante
Résistance de la teinture à la lumière : 4/5	Résistance de la teinture à la lumière : 4/5	OUI	Identique
Résistance de la teinture aux frottements à sec : 4/5	Résistance de la teinture au frottement à sec : 5/5	OUI	Avantage : teinture plus résistante
Résistance de la teinture aux frottements au mouillé : 5/5	Résistance de la teinture au frottement au mouillé : 5/5	OUI	Identique
Résistance aux boulochages : 5/5	Résistance aux boulochages : 5/5	OUI	Identique
Prix mètre linéaire HT : 9,99€	Prix mètre linéaire HT : 9,99 €	OUI	Identique

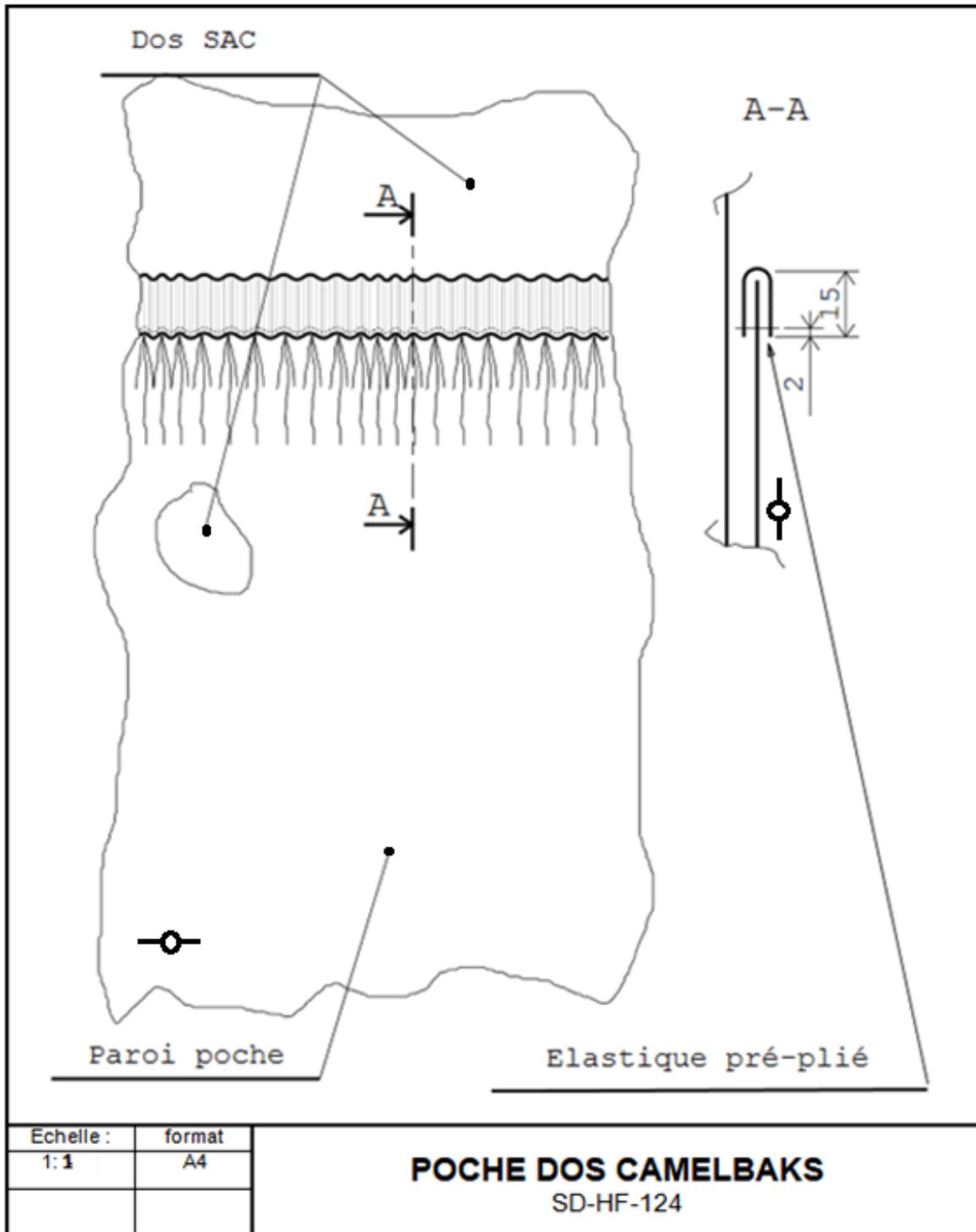
Au regard de tous ces résultats, le matériau référence « PA 11 NOIR » correspond en tous points aux exigences du CDC et a même des performances supérieures au matériau utilisé à l'origine, notamment la résistance à la perméabilité, primordiale dans cette étude. Sur plusieurs points, ce matériau présente des qualités plus importantes que le matériau utilisé à l'origine et cela pour un prix au mètre identique. Le matériau « PA 11 NOIR » est validé.

Partie 2

Question 3.

PROCESSUS OPÉRATOIRE : HOUSSE ISOTHERME				
N°	Opérations	Schémas de couture	Renseignements complémentaires dont PADF (Point d'Arrêt Début et Fin) 1 cm	Longueurs piqures en cm
1	Coulisser enforme/face avant		Points dans points	$(7 \times 2) + 1 = 15$
2	Surpiquer coulissage N°1		Points dans points	$(7 \times 2) + 1 = 15$
3	Coulisser face avant, face intérieure (isolant) et face arrière		PADF Prise en fourreau de la face isolante	$(35 \times 2) + (2 \times 2) = 74$
4	Retourner les 3 faces sur l'endroit			
5	Border le haut de la housse avec la tresse prépliée		En tubulaire Points dans points	$(19 \times 2) + 1 = 39$

Question 4.

**Justification du choix**

La solution technologique retenue est un élastique pré-plié largeur 15 mm. Cette solution technologique répond à tout point de vu aux exigences du CDC :

- le volume du logement reste identique ;
- le montage de la paroi formant le logement est inchangé (prise en fourreau entre les éléments « paroi », dos et devant du « CAMELBAKS ») ;

- le maintien est accentué au niveau du haut du logement car l'élastique resserre le haut de la paroi ;
- la finition du bord est très pratique pour permettre de glisser la poche à eau pleine et de la retirer vide car l'élastique permet aisément ces manipulations ;
- la solution est en harmonie avec le « CAMELBAKS » car on retrouve cette finition élastiquée sur le bord des différentes poches (voir Fiche descriptive SD-HF-123). Sur le plan technique, cela accentue la standardisation du « CAMELBAKS » ;
- la répercussion sur le coût du « CAMELBAKS » est minimale car la longueur à coudre est identique à la finition d'origine qui était un ourlet. Pas de temps piquage supplémentaire, pas de consommation de fil supplémentaire, uniquement l'apport de l'élastique pré-plié. La largeur de la paroi est de 27cm, une largeur d'élastique de 13,5 cm semble être suffisante pour à la fois bloquer mais également mettre et enlever housse isotherme et/ou poche à eau.

Partie 3

Question 5.

Tout d'abord, la solution technologique, pour améliorer le maintien de la poche à eau avec ou sans housse isotherme, dans le CAMELBAK SD-HF-124, n'entraîne aucune action de piquage supplémentaire. N'ayant aucune information sur un coefficient majorateur de fabrication concernant la pose d'un élastique pré-plié « à cheval » sur un bord, l'hypothèse est faite qu'il n'y aura pas de répercussion sur le temps de production. Donc cette solution nécessite le même temps en production que la solution technologique d'origine, à savoir l'ourlet.

Coût de revient prévisionnel du « CAMELBAKS » SD-HF-124 sans la housse

COUT MATIÈRES ET FOURNITURES			
MATIERES	COÛT UNITAIRE €/HT	CONSOMMATION en m	COÛT € HT
MAINTIEN DE LA POCHE À EAU			
Élastique pré-plié Ref : EPP 04	$(9,38/25) = 0,375$	0,135 (largeur logement poche à eau/2)	0,05
Coût de revient CAMELBAK SD-HF-123			21,18
Coût de revient CAMELBAK SD-HF-124			21,23

Le coût de revient prévisionnel du nouveau « CAMELBAKS » SD-HF-124 sans la housse est de 21,23 €.

Coût moyen matières et fournitures généré par la réalisation de la housse isotherme

COÛT MATIÈRES ET FOURNITURES			
MATIÈRES	COÛT UNITAIRE €/HT	CONSOMMATION en m	COÛT € HT
HOUSSE ISOTHERME			
Polyester Ref : PET 21 GRIS	5,10	0,10	0,51
Matière isolante Ref : ISOL 13 GRIS	8,30	0,04	0,33
Tresse pré-pliée Ref : TPP51 GRIS	0,10	0,40	0,04
Coût forfaitaire fil			0,05
Coût total matières et fournitures			0,93

Le coût moyen matières et fournitures de la housse isotherme est de 0,93 €.

Question 6.

Recherche du coût de production de la housse isotherme

Formule permettant de calculer le temps de piquage : $\frac{N}{0,0006 \cdot V} \cdot L \cdot Fd + AP + P$ avec

<i>L</i>	Longueur à coudre (en cm) => gamme opératoire 15+15+74+39	143 cm
<i>N</i>	Nombre de points au cm	5 pts/cm
<i>V</i>	Vitesse de la machine tours/min	3 000 tours/min
<i>Fd</i>	Facteur de difficulté de l'opération => toutes les opérations sont en courbes avec plusieurs épaisseurs	1,25
<i>AP</i>	Nombre d'actions sur pédale pour démarrer et arrêter => 4 X 18	72 TMU
<i>P</i>	4 opérations moyennement précises => 4 X 10	40 TMU

Application de la formule

$$(5 \times 143 \times 1,25) / (3000 \times 0,0006) + 72 + 40 = 608,53$$

Le temps de piquage pour fabriquer la housse est de 608,53 T.M.U., soit 30 % du temps des opérations.

Recherche du temps manuel (soit 70 % du temps de l'opération)

$$(608,528 \times 70) / 30 = 1419,90$$

Le temps de manipulation pour fabriquer la housse est de 1419,90 T.M.U., soit 70 % du temps des opérations.

Recherche du temps de référence de fabrication de la housse

Pour cela, il ne faut pas oublier de prendre en considération le temps standard pour cranter-dégarnir-retourner la housse = 36 T.M.U.

$$608,53 + 1419,90 + 36 = 2064,43$$

Le temps de référence pour fabriquer la housse est de 2064,43 T.M.U.

Recherche du temps alloué pour fabriquer la housse

20 % d'aléas doivent majorer le temps alloué => Coefficient majorateur : 1,20

$$2064,43 \times 1,20 = 2477,32$$

Le temps alloué à l'opérateur pour fabriquer la housse est de 2477,32 T.M.U.

Recherche du temps alloué en minute

$$2477,32 \times 0,0006 = 1,486 \text{ minute.}$$

Le temps alloué en minute pour fabriquer la housse est de 1,486 minute

Recherche du coût de production de la housse isotherme

$$1,486 \times 0,63 = 0,94$$

Le coût de production de la housse isotherme est de 0,94 €.

Question 7.

Recherche du prix de vente prévisionnel de la housse isotherme

HOUSSE ISOTHERME	€
Coût matières et fournitures	0,93
Coût production	0,94
Coût revient industriel	1,87
Marge entreprise (pour un coefficient de 3,6)	4,86
Prix revient industriel	6,73
TVA 20%	1,35
Prix de vente prévisionnel TTC	8,08
Prix prévisionnel de vente public TTC	8,08

Le prix de vente prévisionnel de la housse isotherme serait de 8,08 €.

Recherche du prix de vente prévisionnel du CAMELBAK SD-HF-124 avec housse isotherme

CAMELBAK SD-HF-124	€
Coût revient industriel	21,23
Marge entreprise (pour un coefficient de 3,6)	55,20
Prix revient industriel	76,43
TVA 20%	15,29
Prix de vente TTC sans la housse	91,72
Prix prévisionnel de vente public TTC	91,72
Prix vente de la housse TTC	8,08
Prix prévisionnel de vente sac SD-HF-124 et housse TTC	99,80

Le prix de vente prévisionnel du CAMELBAK SD-HF-124 avec la housse isotherme serait de 99,80 €.

Partie 4

Question 8.

À l'issue de la production de ce nouveau « CAMELBAKS » et afin de garantir les exigences liées à l'utilisation de ce produit deux types de contrôles vont devoir être mis en place :

- **contrôle dimensionnel**, celui-ci devra garantir le volume du sac en correspondance avec tout ce qu'il doit contenir. La taille des poches, notamment celle pour la poche à eau ;
- **contrôle qualitatif**, en lien avec la fabrication, sa solidité et la précision des piqures. Il est évident que les performances matières sont-elles aussi contrôlées mais le contrôle matière a certainement été effectué lors de sa réception avant le lancement en production.

Question 9.

Au regard des différents paramètres indiqués dans le cahier des charges et la politique de l'entreprise, la commercialisation du « CAMELBAKS » SD-HF-124 ne pourra pas être validée en l'état.

Le cahier des charges spécifie que le prix vente public ne doit pas dépasser le prix de vente psychologique de 94,99 € alors qu'un prix de vente prévisionnel de 99,80 € est atteint.

La remédiation aux trois points soulevés par l'enquête a été effectuée, un matériau plus imperméable, une poche à eau mieux maintenue et la fraîcheur de la poche à eau conservée.

Ces trois améliorations combinées ont généré des coûts supplémentaires qui ne sont plus compatibles avec l'objectif de prix fixé.

La proposition de dissocier la vente du « CAMELBAKS » de celle de la housse isotherme semble être la solution à adopter.

Le « CAMELBAKS » SD-HF-124 serait vendu seul au prix prévisionnel de 91,72 €, ce qui répond aux exigences du cahier des charges d'un point de vue prix, et aux améliorations d'étanchéité d'un point de vue matière ainsi qu'un meilleur maintien de la poche eau.

La HOUSSE ISOTHERME HI-EAU-2L pourrait être vendue en tant qu'accessoire au « CAMELBAKS » au prix de vente 8,08 €. Cette solution présente l'avantage de ne pas impacter le prix de vente du « CAMELBAKS » SD-HF-124, de pouvoir être utilisée dans d'autres sacs et de rejoindre, dans ce même rayon accessoires, les poches à eau (voir fiche sac « CAMELBAKS » SD-HF-123) qui sont vendues séparément.

Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1. Présentation du sujet

Le support retenu pour cette épreuve s'appuie sur l'étude d'un CAMELBAKS (sac d'hydratation). Suite aux résultats d'une enquête de satisfaction, le « CAMELBAKS » SD-HF-123 doit être amélioré.

Le sujet se compose de quatre parties.

La première partie concerne l'étude du tissu de dessus du nouveau « CAMELBAKS ».

La deuxième partie concerne l'étude d'une housse isotherme et son maintien dans le logement qui lui est réservé dans le « CAMELBAKS ».

La troisième partie concerne l'estimation des coûts moyens prévisionnels générés par les améliorations apportées au « CAMELBAKS » SD-HF-123.

La quatrième partie consiste à garantir la satisfaction des clients et à analyser le travail rédigé pendant l'étude, de se positionner quant à la commercialisation du nouveau « CAMELBAKS » SD-HF-124, en vue de proposer une synthèse.

2. Analyse globale des résultats

Certains candidats font preuve d'analyse et de synthèse pour compléter les données du sujet en regard de leurs compétences professionnelles.

De nombreuses copies présentent des parties entières non traitées, ce qui ne permet pas de valoriser leurs compétences.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Dans la première partie les candidats ont tous composé et bien réussi cette partie même si les noms des matériels de laboratoire ne sont pas toujours cités. L'analyse du cahier des charges, en comparaison avec les données techniques, est maîtrisée car le choix de la matière est globalement juste.

Dans la deuxième partie, de nombreuses gammes de montage sont complètes, néanmoins le vocabulaire technique, comme les types de travaux, ne sont pas toujours utilisés.

La détermination des longueurs des coutures n'a pas été bien abordée par une majorité des candidats.

La proposition de solution technologique, sous forme de dessin technique appréhendée par tous, n'a pas toujours été réalisée sur le sujet d'étude, à savoir sur le logement housse isotherme et de la poche à eau mais sur la housse isotherme seule. Les propositions dessinées respectent trop rarement les normes du dessin technique.

La troisième partie concernant les coûts de revient du nouveau sac et de la housse isotherme, ceux-ci devaient être traités indépendamment, cela n'a toujours été compris néanmoins les calculs sont globalement maîtrisés.

Le chiffrage des temps de production a été recherché par très peu de candidats malgré la formule, pour déterminer les temps de fabrication par la méthode des longueurs et les explications fournies en annexes. Constat inquiétant, car les candidats n'ont pas réussi à mobiliser leur excellence disciplinaire ainsi que leurs connaissances générales pour résoudre le problème soumis.

Le calcul du prix vente public implique de rassembler les coûts de revient et de production précédemment calculés. Des candidats n'ayant pas obtenu les données nécessaires ont émis des hypothèses pour leur permettre de poursuivre la résolution du sujet, excellente attitude malheureusement constatée sur trop peu de copies.

Il est dommageable de constater que l'application d'une marge entreprise et d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour obtenir un prix de vente ne soient pas toujours maîtrisées.

La quatrième partie, devant tout d'abord énumérer les différents types de contrôles à effectuer après production pour garantir les exigences liées à l'utilisation du nouveau « CAMELBAKS », a été traitée correctement dans l'ensemble. Mais, près de la moitié des candidats n'a pas rédigé de synthèse. Pour les autres, la prise de position demandée à savoir validation ou non de la commercialisation du nouveau « CAMELBAKS » est trop rarement constatée. Ensuite, l'analyse ne met pas toujours en valeur les points abordés dans le sujet et des solutions alliant prix/article sont trop peu émises. La notion de synthèse est difficilement maîtrisée tout comme l'orthographe.

Au vu des principales difficultés rencontrées par les candidats, le jury conseille de :

- lire avec attention le sujet dans son ensemble pour appréhender les attendus ;
- gérer son temps en vue de ne pas négliger de parties ;
- maîtriser le vocabulaire et la représentation techniques normalisés ;
- maîtriser les outils de base mathématiques ;
- porter attention aux mélanges d'unités dans l'application d'une formule ;
- émettre des hypothèses pour remplacer des données non obtenues et ainsi pouvoir poursuivre le sujet ;
- justifier les réponses au regard de la problématique posée ;
- prendre position lorsque cela est demandé ;
- rédiger une synthèse argumentée ;
- maîtriser les bases orthographiques ;
- soigner la copie pour apprécier les qualités du futur métier d'enseignant.

4. Conclusion

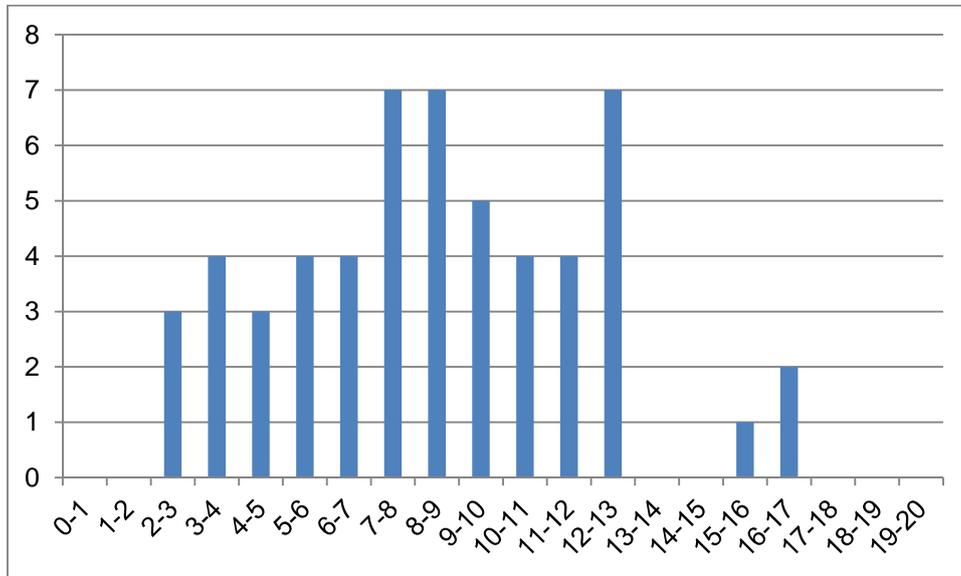
Le jury demande aux candidats de s'appuyer sur les données du sujet pour présenter des réponses structurées, soignées, en ayant une démarche d'analyse et de synthèse.

Le jury conseille de se préparer en étudiant l'ensemble des rapports de jurys publiés. Le niveau technique minimal exigé pour cette épreuve est le BTS métiers de la mode et le BTS métiers du cuir.

5. Résultats

55 copies ont été évaluées pour cette épreuve, la moyenne des notes obtenues est de 8,5, l'écart-type de 3,5 avec :

- 16,9 comme meilleure note ;
- 2,6 comme note la plus basse.



Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

Partie 1

Q1 et Q2.

BAC MMV	Repères	Seconde <input type="checkbox"/>
		Première <input checked="" type="checkbox"/>
		Terminale <input type="checkbox"/>
Activité(s) professionnelle(s)	1.4 1.3 2.4	Réaliser le prototype d'un modèle Réaliser le placement optimal Mettre en œuvre le processus de matelassage
Tâche(s) professionnelle(s):	1.4.2 1.4.3 2.3.3 2.4.1	Calculer les besoins de matières et de fournitures Calculer le coût de production Réaliser le placement complet des différents éléments du modèle Établir un ordre de coupe
Compétence terminale	C 2.4 C 3.3	Réaliser le prototype d'un modèle Concevoir un placement en CAO
Compétence intermédiaire		Calculer les besoins de matières et de fournitures Définir les paramètres de placement Réaliser le placement des différents éléments du modèle Effectuer un placement multi tailles
Indicateur de performance visée ou critère d'évaluation		Justesse des calculs Fiabilité des résultats
Savoirs constitutifs de la séquence	Degré de taxonomie	Contenus
S 4.31	3	Les moyens de matelassage, de placement et de coupe en CFAO
S 7.3	3	L'utilisation des logiciels de représentation technique et de bases de données

Partie 2

Q3.

Séance N°1	Réaliser les placements optimaux bi tailles ou multi tailles nécessaires au traitement du bordereau de coupe et compléter la fiche synthèse des différents métrages obtenus
Séance N°2	Définir le besoin en matière optimal moyen d'un produit
Séance N°3	Identifier les différents coûts entrant dans la composition d'un coût de revient industriel
Séance N°4	Calculer le coût de revient industriel d'un produit

Q4.

Objectif de la séquence : l'élève doit être capable d'optimiser la consommation matière d'un vêtement et d'en évaluer l'incidence sur le coût des matières premières.

Objectif de la séance : l'élève doit être capable de calculer le besoin matière optimal moyen d'un produit.

Pré-requis :

- savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel de CFAO ;
- savoir décoder et interpréter un ordre de coupe et définir des matelas ;
- savoir réaliser un placement mono-taille ;
- lire les informations à l'issue d'un placement informatisé: efficacité, métrage ;
- connaître les principales fonctionnalités d'un tableur : addition, moyenne arithmétique.

Nouvelles connaissances :

- réalisation de placements multi-tailles en CFAO ;
- calcul du besoin matière moyen d'un produit d'après 2 méthodes ;
- impact sur le coût de revient industriel ;

FICHE CONTRAT		
COMPÉTENCES ÉVALUÉES + SAVOIRS ASSOCIÉS		
C2.42 C3.32 C3.33	Calculer le besoin matières et fournitures Réaliser le placement des différents éléments du modèle Effectuer un placement multi-tailles	
S4.3.1	Moyens de matelassage, de placement et de coupe en CFAO	
ON DONNE :	ON DEMANDE :	ON EXIGE :
<ul style="list-style-type: none"> - la fiche contrat - le logiciel CFAO + tableur - le fichier numérique du modèle PAMINA en différentes tailles - le fichier Excel - le dossier technique PAMINA DT3, DT5 DT4 DT6 (relevé des consommations) DT7 + DT8 + DT8 bis (fichier manuel ou Excel à compléter) 	<ul style="list-style-type: none"> - de définir la composition des matelas pour l'ordre de coupe DT5 et compléter le DT6 (partie vierge: matelas obtenus) - de réaliser en CFAO les placements suivants T6 + T12+T18+T24, T6+12+T18, T12+T24 - de relever les métrages obtenus (2 ème partie DT4 vierge) - de calculer la consommation matière en complétant la 2 ème partie du DT6 - de compléter les fiches du calcul du coût de revient industriel 	<ul style="list-style-type: none"> - le respect des contraintes de confectionnabilité - la maîtrise de l'outil informatique - l'optimisation de l'imbrication des images - l'exactitude et rendement des placements - la précision des résultats relevés - la fiabilité des résultats en conformité avec l'ordre de coupe - le choix judicieux des fonctions du tableur - la justesse des calculs - analyse des résultats obtenus
Évaluation : <input checked="" type="checkbox"/> Formative <input type="checkbox"/> Sommative		

EXEMPLE DE DÉROULEMENT DU COURS	
ACTION DU PROFESSEUR	ACTION DES ÉLÈVES
Rappel du cours précédent pour vérifier les prérequis	Répondent aux questions posées par le professeur
Lancement du travail Distribution des fiches techniques du dossier Pamina, et de la fiche contrat + explications	Lecture des consignes
Lancement de la 1 ^{re} phase de travail : traduire le bordereau de coupe en matelas Le professeur aide et contrôle en fonction de l'avancement du travail	Travail en groupe de 3 élèves pour la recherche de la composition des différents matelas
Correction et apport des informations manquantes La meilleure solution est retenue	Une élève par groupe présente le travail réalisé
Lancement de la 2 ^e phase de travail : réalisation de 4 placements multi-tailles sur CFAO	Chaque élève est à son poste d'informatique pour réaliser les placements demandés et noter les métrages obtenus
Le professeur relève les résultats des métrages trouvés pour les 4 placements	Échanges et analyse des résultats
Lancement de la 3 ^e phase de travail : calcul de la consommation matière par matelas puis pour un produit	Travail en groupe de 3 élèves pour le calcul de la consommation matière Document DT6 vierge à compléter
Correction	Synthèse des résultats
Lancement de la 4 ^e phase de travail : calcul du coût de revient industriel d'après fiche de guidance DT7 sur tableur	Les élèves complètent les DT8 et DT8 bis sur tableur
Conclusion concernant la problématique du départ	Les élèves doivent indiquer si les objectifs fixés par l'entreprise sont atteints ou non

Q5.

Sciences physiques : tests de matériaux si complément d'information dans dossier technique.

Anglais : traduction d'un dossier technique.

Mathématiques : calcul d'une efficacité, calcul de surface de polygones irréguliers, élaboration d'un tableau sur tableur pour le calcul du coût de revient industriel.

Économie-gestion : approfondissement du calcul du coût de revient industriel. Notion de charges directes et indirectes.

Partie 3

Q6. Documents du dossier technique exploités : détaillé dans la fiche contrat

Q7.

	ÉLÉMENTS À RETENIR
Pour traduire un ordre de coupe en matelas	Mixer ensemble les quantités, les coloris et les tailles afin d'obtenir le minimum de matelas pour couper l'ensemble des produits. Pour économiser de la matière il faut rechercher à effectuer des matelas le plus long possible et favoriser l'imbrication des éléments
Pour réaliser des placements multi produits	Prendre en compte la laize et regarder le sens du tissu pour paramétrer le logiciel de CFAO Je dois chercher une efficacité comprise entre 75 et 85 % Je dois relever la longueur du placement
Pour calculer la consommation matière	Prendre en compte la longueur du placement trouvé en CFAO, puis lui rajouter des valeurs aux extrémités (coupe en bout nécessaires au bon déroulement du processus industriel) et prendre en compte le nombre de plis par matelas
Pour calculer le coût de revient industriel et l'impact du coût de la matière sur le prix de vente fabricant	Le coût de revient industriel est composé des : <ul style="list-style-type: none">- coût matière ;- coût fournitures ;- coût main d'œuvre ;- coût de structure ou frais indirects. Pour calculer le prix de vente fabricant il faut connaître : <ul style="list-style-type: none">- le coût de revient industriel ;- la marge du fabricant.

Q8.

Date :	Séquence : industrialisation de produit	Nom
	Séance N°7 : calculer le besoin matière	Prénom
ÉVALUATION FORMATIVE portant sur un exercice similaire à l'activité proposée précédemment		
Travail à faire :	Pré requis pour réussir l'évaluation :	
<ul style="list-style-type: none"> - réaliser le calcul en besoin matière moyen ; - déduire le coût de revient matière première. 	<ul style="list-style-type: none"> - exploiter des données ; - faire une moyenne arithmétique ; - respecter une procédure donnée. 	
Données :		
<ul style="list-style-type: none"> - un bordereau de coupe m'indiquant le nombre de vêtements à couper ; - la fiche de composition des matelas ; - une fiche matière me permettant d'identifier la laize et le sens des matériaux ; - une formule mathématique pour calculer la consommation matière pour un vêtement ; - une fiche de guidance pour calculer le coût matières premières ; - une fiche à compléter papier ou sur fichier tableur. 		

Travail demandé	autonomie			
	*	**	***	****
Réaliser les placements multi-tailles nécessaires				
Décoder la fiche : relevé des consommations matières				
Calculer le métrage moyen d'un produit				
Calculer le coût de la matière première en respectant les deux méthodes proposées				
Calculer le prix de vente				
En déduire le pourcentage du coup matière sur le prix de vente				

Résultats attendus
Le rapport placement CFAO des 4 placements réalisés La fiche DT6 complétée (matelas obtenus + relevé des consommations matières) La fiche DT8 et DT8 bis complétées (manuellement ou sur tableur)

Critères d'évaluation	Positionnement			
	*	**	***	****
Exactitude de la composition des matelas (respect des tailles et des quantités)				
Justesse de ces placements (prise en compte des contraintes matières, imbrication des éléments, respect de l'efficience fixée)				
Exactitude du calcul pour la consommation matière moyenne par produit (respect de la formule donnée)				
Exactitude du calcul du coût moyen matière première pour les deux méthodes actuelle + proposée (respect de la démarche proposée)				
Exactitude du calcul pour le prix de vente				
Exactitude du calcul du pourcentage du coût matière dans le prix de vente				

Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Présentation du sujet

Le sujet proposé a pour objectif principal l'élaboration d'une séquence pédagogique s'adressant à des élèves d'une classe de première Baccalauréat Professionnel Métiers de la Mode – Vêtement.

La séquence étudiée porte sur l'optimisation de la consommation matière d'un vêtement et l'évaluation de son incidence sur le coût des matières premières.

Le sujet s'appuie sur un dossier technique comportant les caractéristiques d'un modèle, différents placements et leur consommation matière, un bordereau de coupe, une fiche de composition des différents matelas issue du bordereau de coupe deux méthodes de calcul du coût de revient matière et la démarche pour le calcul du prix de vente fabricant.

Le sujet se décompose en trois parties :

- organisation d'une séance pédagogique ;
- production de documents nécessaires au déroulement de la séance et à l'évaluation sommative des compétences développées par les élèves ;
- élaboration d'un document de synthèse.

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les résultats présentent des écarts significatifs entre les copies. Parmi les meilleurs résultats le jury apprécie la pertinence et la qualité des réponses qui révèlent une compréhension du sujet à traiter et une capacité d'analyse.

Le jury regrette que :

- l'analyse et l'exploitation des dossiers technique et pédagogique soient insuffisantes ;
- la notion de scénario (déroulement de la séance) et de méthodologie n'ait pas été comprise ou plus approfondie ;
- la nature des activités proposées ne soit suffisamment développée (activités pratiques, exercices d'application) ;
- des confusions apparaissent entre compétences et critères d'évaluation ;
- les points clés des éléments à retenir n'apparaissent peu ou pas dans la synthèse et se limitent très souvent à un résumé de la séance ;
- l'exploitation de l'environnement numérique éducatif soit très restreinte.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseil aux candidats

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à traiter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses. Il tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;
- de se positionner dans un contexte en relation avec une situation réelle ;
- d'élaborer une séance de travail pertinente et cohérente ;

- d'exploiter les documents techniques mis à disposition ;
- de concevoir ou d'extraire du dossier des documents pédagogiques pertinents ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;
- de construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé.

Le jury conseille de prendre en considération les informations ci-dessous :

Le justificatif de la séquence doit prendre en compte, non seulement le niveau de la classe, les compétences visées, les savoirs associés, mais également la globalité du cursus sur les trois années de formation.

La mise en situation et la problématique doivent s'appuyer sur le métier et être formulées de façon simple et claire.

Le document de synthèse doit être construit de manière précise et pertinente pour une utilisation facile par l'élève. Ce dernier doit, à l'aide de ce document, être capable de retrouver les notions importantes à retenir et la méthodologie.

Le développement pédagogique de la séance (scénario) peut être présenté sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation, la durée et la nature de l'(ou des) activité(s), son positionnement dans la séquence, les prérequis nécessaires, la ou les compétence(s) visée(s), les savoirs associés ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, etc.) ;
- la description précise et détaillée du travail demandé à l'élève ;
- les éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer de nouvelles connaissances ;
- l'évaluation de l'objectif.

4. Conclusion

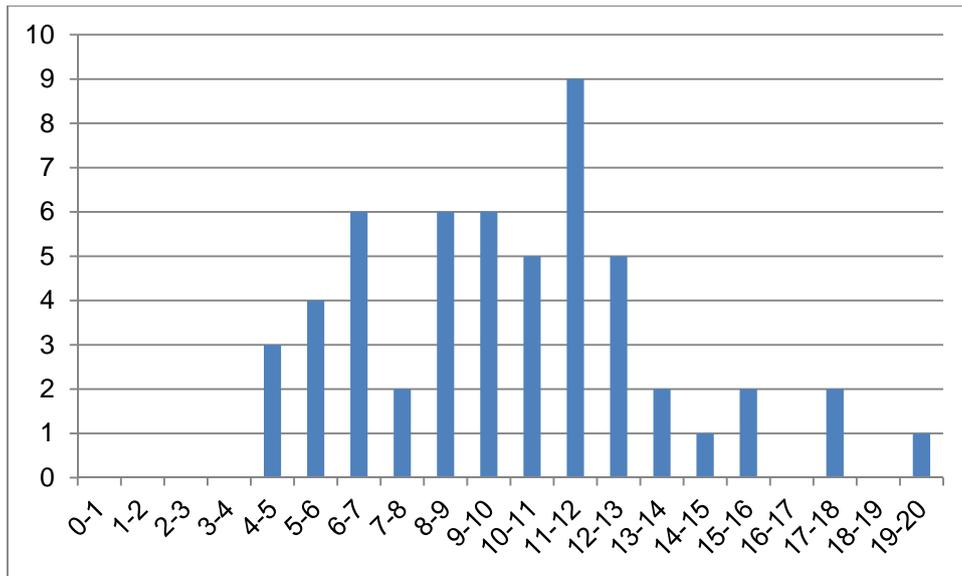
Les candidats doivent présenter une organisation pédagogique structurée, claire, précise, avec une analyse et des arguments pertinents. Ils doivent impérativement préparer l'épreuve dans cet objectif.

Il semble important pour le jury de rappeler aux candidats qu'ils doivent compléter leur formation générale et technologique au regard des sujets des épreuves du CAPLP GIMS des années précédentes, en se rapprochant des professeurs de la spécialité en lycée professionnel. Le niveau minimal requis est celui du brevet de technicien supérieur métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option mode chaussure et maroquinerie.

5. Résultats

54 copies ont été évaluées pour cette épreuve, la moyenne des notes obtenues est de 10,1, l'écart-type de 3,5 avec :

- 20,0 comme meilleure note ;
- 4,4 comme note la plus basse.



Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option Vêtements

SESSION 2019

CONCOURS EXTERNE CAPLP / CAFEP

SECTION – GÉNIE INDUSTRIEL

OPTION – MATÉRIAUX SOUPLES

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectif : préparer une exploitation pédagogique au niveau terminal baccalauréat professionnel.

Les compétences visées sont :

C2.6 – Évaluer les modifications à apporter au modèle ;

C4.2 – Contrôler l'application de la qualité au poste de travail.

DURÉE

TRAVAUX PRATIQUES – 4 heures

PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ – 1 heure

DURÉE DE L'EXPOSÉ – 30 minutes

DURÉE DE L'ENTRETIEN – 30 minutes

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C2.6 - Évaluer les modifications à apporter au modèle ;
- C4.2 - Contrôler l'application de la qualité au poste de travail.



Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^{re} partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, les candidats doivent :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet et extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques.

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à leur mission de futur professeur.

1. Première partie – Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Une entreprise, spécialisée dans le prêt-à-porter féminin moyenne gamme, souhaite ajouter à sa collection d'été un nouveau modèle de short. La modéliste souhaite revoir les volumes et préfère

travailler à partir de la base de pantalon gradée qu'elle vient de remettre au point. En attendant le montage en 3D du modèle qui permettra de valider la gradation, il est demandé de réaliser un prototypage en taille de base de ce produit uniquement le côté droit sans fournitures.

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser le cahier des charges afin de proposer des solutions techniques de transformation et d'industrialisation ;
2. effectuer les modifications nécessaires du nouveau modèle à l'aide des logiciels de CAO ;
3. procéder au placement numérique des éléments de la partie à fabriquer, en respectant les contraintes de matière ;
4. couper et confectionner le demi produit, en prototypage rapide.

2. Deuxième partie – Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences suivantes
 - C2.61 – Évaluer le degré de complexité d'une solution technologique ;
 - C2.62 – Apporter les modifications nécessaires ;
 - C4.21 – Organiser un poste de travail en mettant en œuvre les notions de simplification du travail ;
 - C4.22 – Réaliser le contrôle et le suivi de la qualité suivant une méthodologie de contrôle qualité pré définie ;
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de l'année de terminale ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques réalisées en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Troisième partie – Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

La durée de l'exposé est de 30 minutes et celle de l'entretien de 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse des candidats.

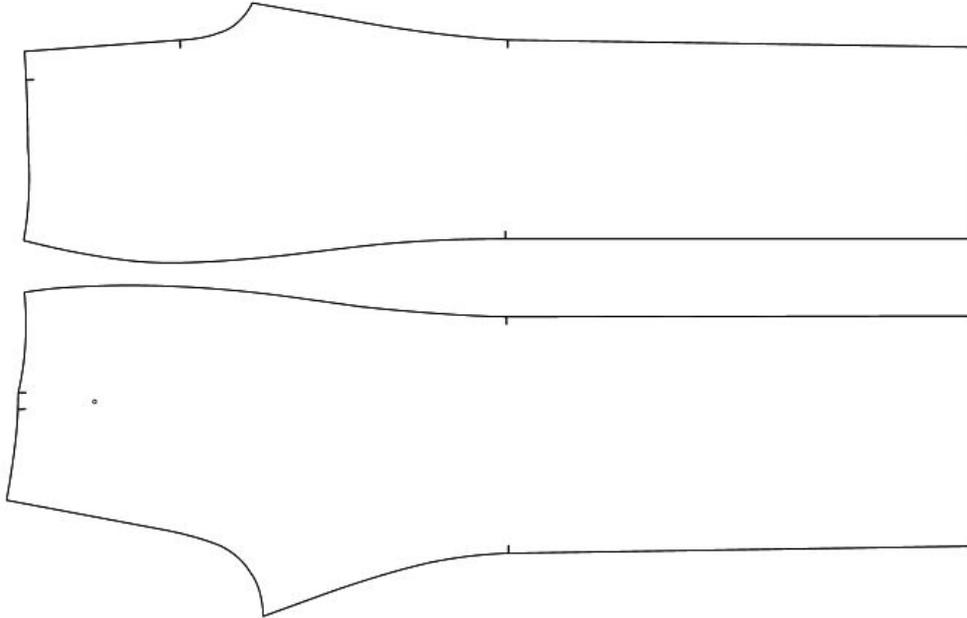
Au cours de l'entretien, les candidats sont conduits plus particulièrement à préciser certains points de leur présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'ils ont opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Leur prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Présentation de la base

Construction de base : T base 38



Modèle 3D

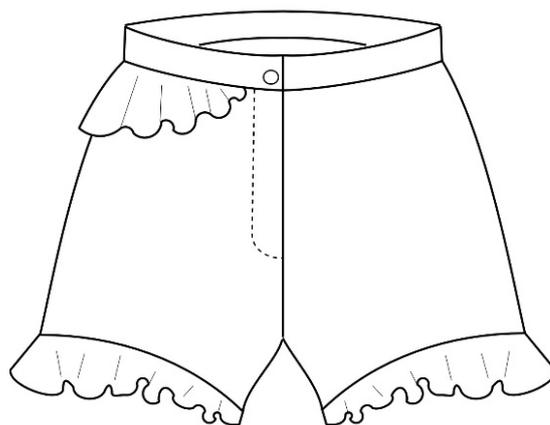
Validé par la modéliste



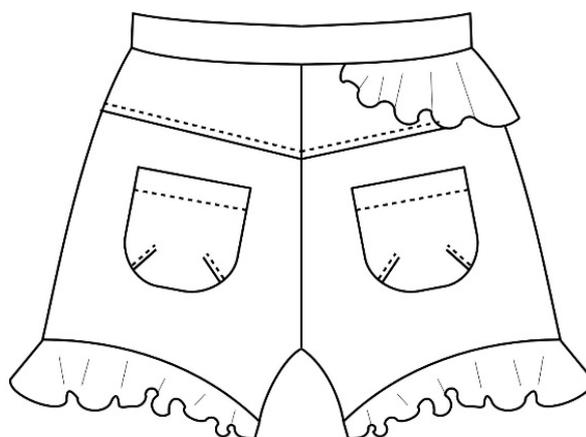
Extrait du cahier des charges du modèle



DEVANT



DOS



Descriptif :

- short été, court, gamme fantaisie, en jeans léger ;
- moyen de fermeture par une braguette zippée ;
- ceinture boutonnée côté gauche ;
- devant droit agrémenté d'un volant en forme se poursuivant au dos ;
- réhausse dos ;
- poche plaquée, arrondie, mise en volume par 2 pinces, finie par un ourlet ;
- cuisse décorée par un volant à godets réduit vers l'entrejambe.

Matières et fournitures utilisées :

- toile chambray 150 g/m² en poly-coton ;
- un zip de 15 cm ;
- un bouton plastic 17mm.

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 0,5 m de matière d'œuvre.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- PANTALON.mdl (Lectra) ;
- PANTALON.PLT (Vetigraph).

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « Baccalauréat professionnel Métiers de la mode-Vêtements » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

Exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – option Maroquinerie

SESSION 2019

CONCOURS EXTERNE CAPLP / CAFEP

SECTION – GÉNIE INDUSTRIEL

OPTION – MATÉRIAUX SOUPLES

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Objectif : préparer une exploitation pédagogique au niveau terminal baccalauréat professionnel.

Les compétences visées sont :

- C 1.2 - Participer à la relation « produit – matériaux- procédés ».
- C 1.3 - Réaliser ou exploiter les gabarits.
- C 1.4 - Réaliser le prototype d'un modèle.

DURÉE

TRAVAUX PRATIQUES – 4 heures
PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ – 1 heure

DURÉE DE L'EXPOSÉ – 30 minutes
DURÉE DE L'ENTRETIEN – 30 minutes

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel métiers du cuir : option maroquinerie. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

- C 1.2 Participer à la relation « produit – matériaux -- procédés ».
- C 1.3 Réaliser ou exploiter les gabarits.
- C 1.4 Réaliser le prototype d'un modèle.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;

Au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques des candidats, leur maîtrise de la didactique de la discipline, leurs aptitudes à la communication, leur expression orale, leur esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier leurs compétences professionnelles et les obligations liées à leur mission de futur professeur.

1. Première partie – Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

Le responsable du bureau d'études souhaite transformer un modèle de sac pour la nouvelle collection. Un essai technique et une maquette seront réalisés afin de valider les choix retenus.



Modèle de base

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

- analyser le cahier des charges ou la demande afin de proposer des solutions techniques de transformation ;
- réaliser un essai technique du montage du sac en respectant les modifications du cahier des charges et en proposant une finition pour le haut du sac avec doublure (*documents ressources page 6/9*) ;
- rédiger une fiche indiquant avec précision le mode de préparation de l'essai¹ ;
- à partir des côtes des patrons plans (*page 7/9*) réaliser en CAO les gabarits nets² pour les éléments devant/dos, cotés, fond ;
- à partir des côtes des patrons plans (*page 7/9*) réaliser manuellement les gabarits nets pour les éléments devant/dos, cotés, fond, fond de poche ;
- construire la maquette du corps du sac³ (*poche fermeture à glissière et fond de poche compris*) en viledon, rectifier les gabarits si nécessaire ;
- ajouter sur la maquette, une fermeture par cordon et œillet⁴ ;
- compléter les gabarits carton ;
- proposer sous forme de croquis une solution pour le port au dos.

¹ croquis des éléments de l'essai légendés en couleur, avec indications des épaisseurs de matières, refentes, parures.

² gabarit permettant la réalisation et le montage du produit.

³ devant/dos, cotés, fond, liseré, (sans poignée ni bandoulière).

⁴ pour la maquette, faire uniquement les trous.

2. Deuxième partie – Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous
 - C 1.2.1 b – analyser et proposer des solutions esthétiques et techniques ;
 - C 1.4.1 a – effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage...) ;
 - C 1.4.2 c – exécuter la préparation des éléments du produit ;
- justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
- extraire une séance pédagogique et la développer ;
- définir les modalités d'évaluation de la séquence proposée, en rapport avec les activités pratiques en début d'épreuve.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Troisième partie – Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du cahier des charges



Descriptif du modèle de base :

- sac à dos de femme de petites dimensions ;
- réalisation en cuir, non doublé, moyen de gamme ;
- le sac est composé d'un devant, d'un dos, de deux côtés, d'un fond, et d'une poche à rabat sur le devant ;
- la fermeture est effectuée au moyen d'œillets, d'un cordon et d'un grand rabat ;
- les deux rabats ferment au moyen de pattes et boucleteaux avec boucles à rouleau et passants métal ;
- le montage du fond est réalisé en piqué retourné avec liseré ;
- le port se fait avec deux bandoulières réglables avec boucles ou à la main avec une poignée fixée sur le dos. La base du sac est un rectangle arrondi.

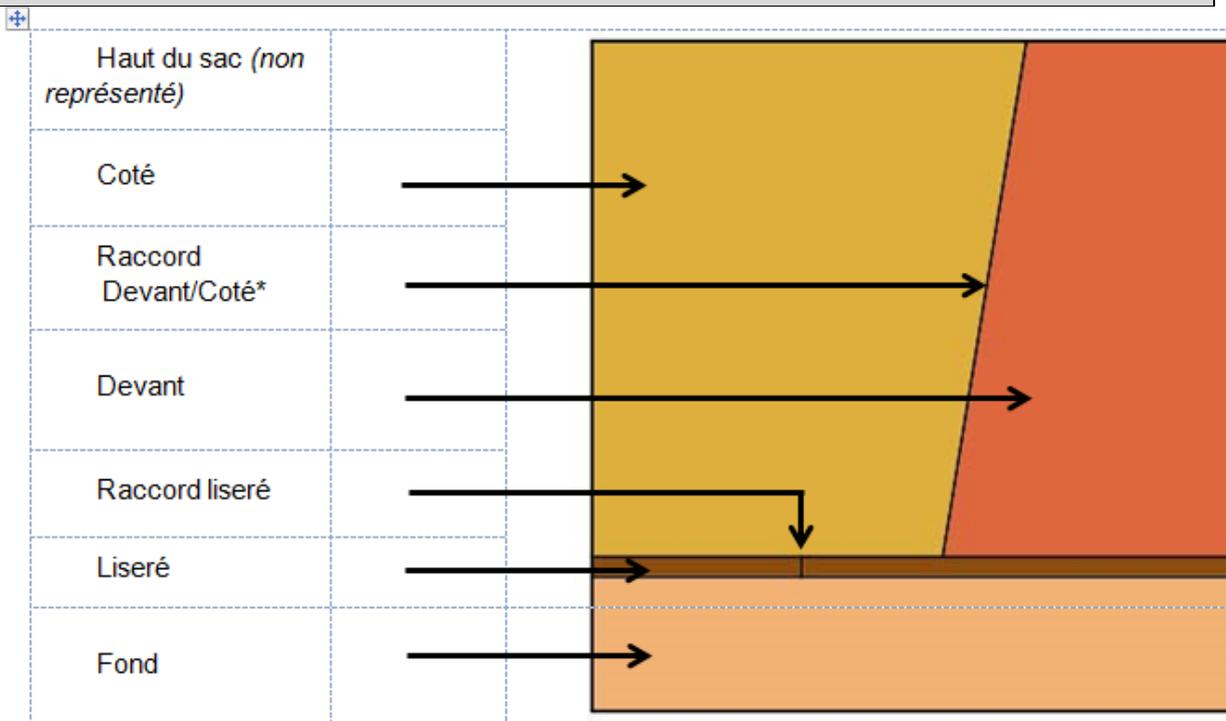
Essai à réaliser voir croquis ci-dessous

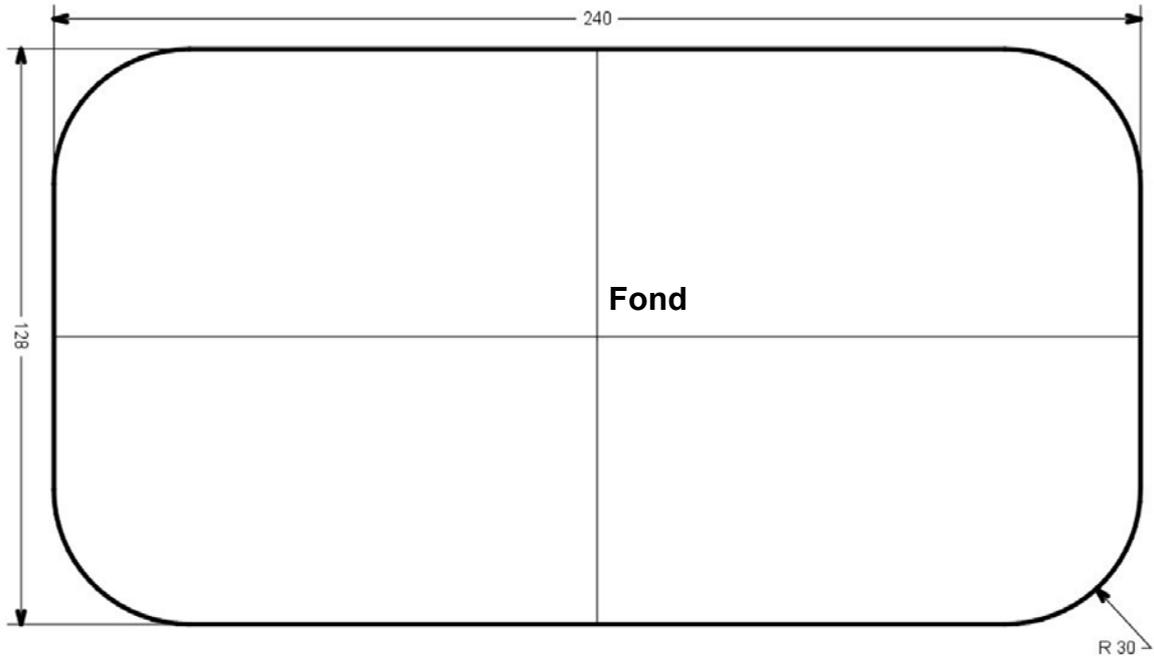
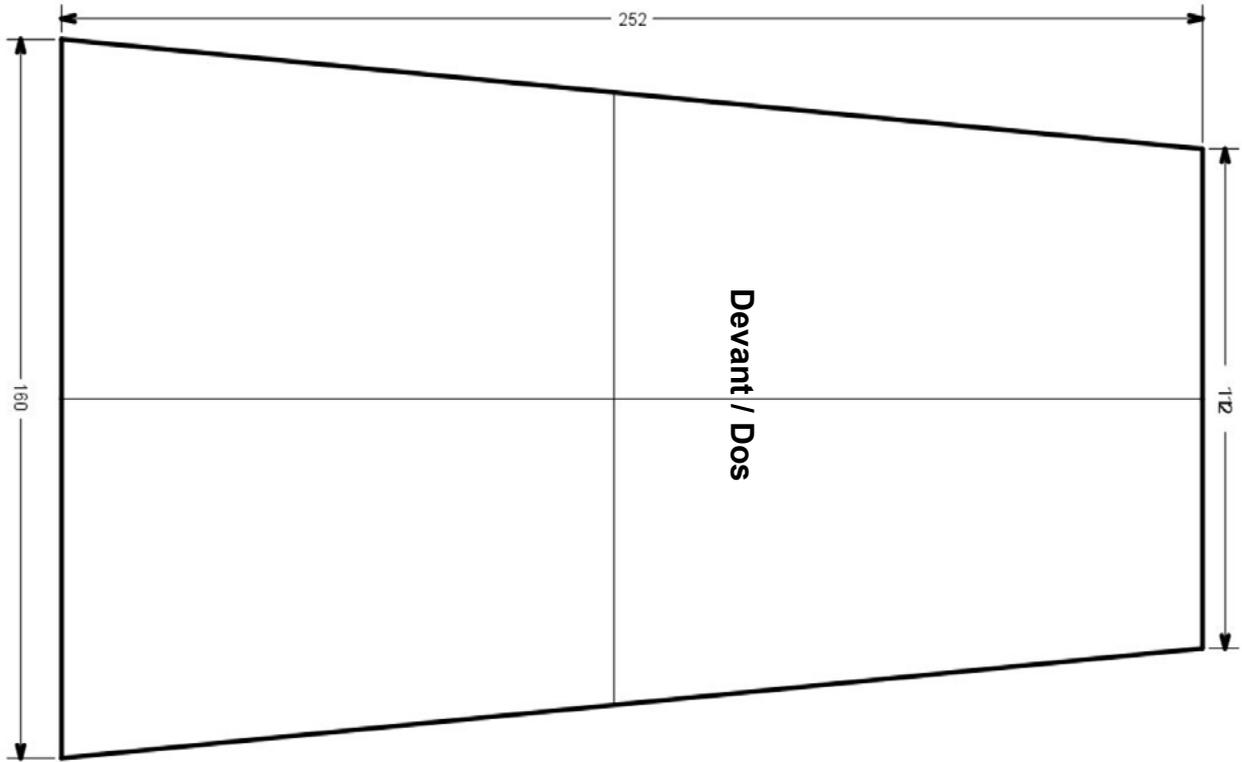
Modifications à apporter* :

- suppression des rabats (poche devant et haut du sac) ;
- remplacement de la poche à rabat par une poche à fermeture à glissière ;
- ajout d'une doublure tissu.

**Les points non précisés sont laissés à l'appréciation du candidat.*

Représentation de l'essai technique à réaliser (1 dm² environ)





MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels, et matières d'œuvre :

- un poste de travail, plaque de coupe ;
- carton gris, colle néoprène, viledon, cuirs pour extérieur, doublure, renforts divers ;
- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette et fil), coupe bande, etc. ;
- un poste informatique équipé
 - des suites bureautique LibreOffice 5.0 et Microsoft Office 2010, accès Internet... ;
 - de logiciel de CAO (Modaris, Kaledo et Justprint ; traceur, imprimante,
- sur clé USB, le fichier contenant le référentiel.

Accessoires disponibles :

Fermeture à glissière.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

Rapport du jury de l'épreuve de « mise en situation professionnelle » – options Vêtements et Maroquinerie

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques (voir exemples pour les options Vêtements et Maroquinerie publiés dans ce rapport).

Dans la première partie, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique, l'utilisation des logiciels professionnels, la mise en œuvre de la coupe et du montage du prototype ainsi que l'analyse critique que les candidats portent sur leur travail. Ils sont également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, les candidats préparent une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par un exposé durant lequel les candidats développent le lien qu'ils font entre les activités pratiques et la proposition pédagogique, puis ils présentent la séquence et développent une séance. À la fin de cette présentation, un entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes des candidats à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances des candidats sur les contenus d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe), ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

2. Analyse globale des résultats

Option Vêtements

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la partie pratique, que dans la présentation orale. La gestion du temps est difficilement maîtrisée dans les différentes parties de l'épreuve.

Les examinateurs déplorent que certains candidats ne maîtrisent pas ou peu l'utilisation d'un logiciel de CAO/CFAO ainsi que la coupe industrielle, à savoir l'utilisation du placement papier pour couper le produit. Les candidats qui ont répondu à l'étude, ont proposé une mise au point du produit relativement cohérente au regard du cahier des charges.

Durant la partie pratique de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont du mal à anticiper la préparation de leur séquence pédagogique. Le lien entre les activités pratiques menées et la production pédagogique demandée n'est pas correctement exploité. Certains candidats restent centrés sur le produit, en occultant les dimensions pédagogiques et didactiques. L'exploitation pédagogique ne doit pas se faire par une entrée produit, mais par le choix des objectifs et des compétences visés pour la séquence et les séances.

Option Maroquinerie

Les trois candidats qui se sont présentés à cette option n'étaient pas issus d'une formation maroquinerie mais venaient de cursus différents (vêtement-chaussure et sellerie générale).

Le jury a constaté des difficultés importantes et un manque de maîtrise pour aborder et traiter la partie TP et réaliser l'ensemble des activités demandées.

Les éléments rendus n'ont pas été conformes aux attentes au regard du niveau attendu.

Les présentations des séquences pédagogiques ont été très brèves pour 2 candidats sur 3.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

L'analyse du sujet

Le jury constate que la majorité des candidats s'est approprié la problématique proposée, ce qui leur a permis de traiter correctement le sujet.

Les techniques de conception

Les méthodes de mise au point du patron et du patronnage industriel d'un modèle nécessitent une démarche structurée et claire. Les étapes du travail réalisé doivent être contrôlées. Les techniques de modélisme doivent être approfondies.

L'utilisation des logiciels de CAO est demandée et évaluée.

Pour l'option Maroquinerie, la réalisation des gabarits doit être maîtrisée tant manuellement que sur ordinateur. Cette partie a été interprétée très différemment selon le cursus des candidats, un seul a utilisé la CAO. Les résultats obtenus n'ont pas été ceux attendus au niveau des techniques de montages propres à la maroquinerie et relatives au produit proposé.

Les techniques de réalisation

Le placement doit être étudié avec les logiciels mis à disposition.

Les candidats doivent être attentifs aux contraintes indiquées dans le sujet, tenir compte des métrages donnés en début d'épreuve et utiliser leur placement pour couper.

Les candidats doivent apporter la preuve d'une maîtrise des techniques de réalisation.

Pour l'option Maroquinerie, les candidats ont réalisé le TP en utilisant les techniques propres à leur métier, faute de connaissances sur le métier de maroquinier. Ceci n'est pas satisfaisant, notamment en termes de gestes techniques tant au poste de travail que sur l'utilisation des machines.

La partie pédagogique

La prestation des candidats doit montrer qu'ils se sont préparés pour la partie pédagogique de l'épreuve, sans sous-estimer sa difficulté. Les compétences énoncées dans le sujet limitent le champ pédagogique. Il est indispensable d'en tenir compte pour envisager une proposition de séquence.

Les candidats doivent expliciter l'articulation des différentes séances constituant la séquence.

Le positionnement et la durée de la séquence et des séances doivent être précisés. La séance détaillée doit laisser apparaître un objectif défini qui doit être identifié correctement et en correspondance avec la(les) compétence(s) visée(s). Les pré-requis doivent être identifiés. Le déroulé complet de cette séance avec une mise en cohérence entre les activités proposées aux élèves et les compétences visées est attendu.

Les synthèses de la séquence et de la séance, les évaluations prévues et les remédiations éventuelles doivent être précisées. Les candidats confondent souvent la synthèse de fin de séquence, qui permet de structurer les connaissances nouvelles, et le bilan des ressentis et des difficultés des élèves après les activités effectuées.

Les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre avec les élèves doivent être réfléchies et clairement exprimées au jury ainsi que la posture de l'enseignant dans sa classe.

Le jury recommande de suivre le déroulement de la présentation orale clairement indiqué dans le sujet.

Pour l'option Maroquinerie, les candidats étaient tous plutôt bien préparés, même si certains ont positionné dans leur réflexion le support avant les compétences à faire acquérir aux élèves. L'exploitation pédagogique ne doit pas se faire par une entrée produit, mais par le choix des objectifs et des compétences visés pour la séquence et les séances associées.

Comme pour l'option Vêtements, les candidats confondent souvent la synthèse de fin de séquence, qui permet de structurer les connaissances nouvelles, et le bilan des ressentis et des difficultés des élèves après les activités effectuées.

La présentation orale

Les candidats doivent envisager un plan afin de structurer leur présentation et s'appuyer sur des éléments visuels lisibles pour animer leur prestation.

Une argumentation étayée est attendue.

Il est demandé aux candidats de commencer la soutenance orale en explicitant le lien entre les activités pratiques de la première partie de l'épreuve et la séquence pédagogique qu'ils proposent.

Lors de l'entretien, les candidats doivent rebondir sur les questions posées par les membres du jury pour valoriser leur prestation et rester sur une posture ouverte à l'échange.

Les candidats doivent avoir connaissance du cadre institutionnel et réglementaire d'un lycée professionnel, ainsi que du fonctionnement du système éducatif et de ses actualités.

La posture, le niveau de langage et la tenue vestimentaire attendus lors de l'entretien sont ceux d'un futur cadre.

Pour l'option Maroquinerie, les présentations orales étaient plutôt bien structurées. Mais certaines étaient très incomplètes.

4. Conclusion

Cette épreuve ne peut pas être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de la préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique des enseignements à transmettre afin de faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans les référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option maroquinerie.

Il est conseillé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations afin de comprendre les stratégies d'élaboration de séquences pédagogiques et éventuellement afin de se former à l'utilisation des logiciels de CAO/CFAO. Cette démarche permet également de prendre connaissance de l'organisation de la formation en baccalauréat professionnel, du fonctionnement d'un établissement scolaire et de l'institution.

Pour l'option Maroquinerie, cette épreuve a mis en avant un déficit souvent important des savoirs et des compétences spécifiques. Enseigner la maroquinerie nécessite un minimum de pratique professionnelle. Pour des candidats non maroquinières de formation, des périodes importantes en entreprise ou auprès de professeurs de la spécialité, déjà aguerris, sont donc indispensables.

Le jury souhaite que les candidats ne sachent pas uniquement réaliser des modèles, orientés en fonction de leurs compétences, et souvent simplifiés pour lesquelles des « techniques approximatives » peuvent suffire. Au contraire, ils doivent maîtriser les techniques spécifiques de la

maroquinerie notamment au niveau des montages et des finitions avec un niveau de qualité haut de gamme.

Pour conclure sur cette option, le jury souhaite que les futurs candidats possèdent une expérience professionnelle beaucoup plus solide pour pouvoir transmettre efficacement les savoirs élémentaires spécifiques à ce domaine d'activités.

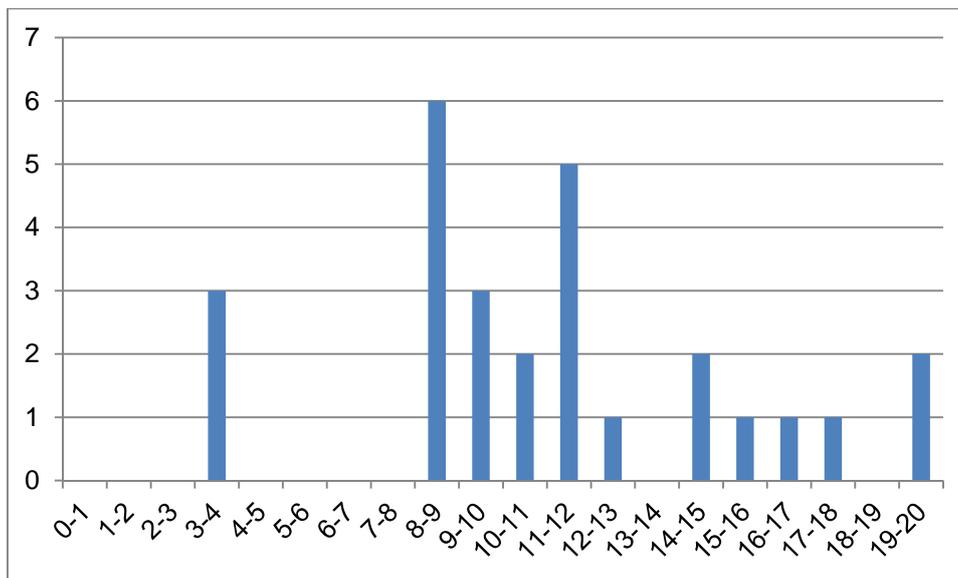
La mission d'enseignant en lycée professionnel ne se limite pas à la transmission de connaissances techniques et technologiques au travers d'activités pratiques. Les candidats doivent montrer leur capacité à appréhender les dimensions pédagogiques et éthiques de leur futur métier d'enseignant (gestion de classe, manière de servir, respect des règlements...).

Le jury invite les candidats, à prendre connaissances du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, ainsi que des référentiels du baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements et métiers du cuir option maroquinerie.

5. Résultats

27 candidats, dont 3 pour l'option maroquinerie, ont été évalués pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 11/20 avec :

- 19,2 comme meilleure note ;
- 3,3 comme note la plus basse.



Rapport du jury de l'épreuve « d'entretien à partir d'un dossier »

1. Présentation de l'épreuve

Cette épreuve doit prendre appui sur un dossier réalisé par les candidats **à partir d'un support technique issu de l'entreprise et non pas réalisé ou acheté par les candidats**. Les particularités de ce support, qui en justifient le choix par les candidats, doivent être réinvesties dans une séquence pédagogique du niveau baccalauréat professionnel.

Cette épreuve doit permettre de valoriser les expériences et/ou les réflexions des candidats sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

Cette épreuve a pour but :

- d'évaluer la capacité des candidats à transférer des ressources et des compétences technologiques et professionnelles des entreprises vers l'Éducation Nationale ;
- d'apprécier la connaissance que les candidats ont de l'évolution de la discipline ou de la spécialité, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de son positionnement vis-à-vis des autres disciplines ;
- de vérifier l'aptitude des candidats à s'exprimer à l'oral et à communiquer en utilisant des outils numériques.

Un poste informatique et un vidéo projecteur sont à la disposition des candidats pendant toute la durée de l'épreuve.

2. Analyse globale de la session

Contrairement aux années précédentes, le jury a constaté que de plus en plus de candidats préparent cette épreuve même si les prestations restent néanmoins hétérogènes. L'exigence relative au lien de l'exploitation pédagogique avec une problématique industrielle est de plus en plus respectée.

Le jury constate néanmoins la présence d'une grande disparité au niveau des profils et des parcours des candidats. Paradoxalement, ce sont les candidats qui n'ont eu qu'un parcours professionnel en entreprise qui ont su le mieux présenter une exploitation pédagogique structurée en prenant appui sur le référentiel du baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtements ou cuir.

Ces candidats ont su par ailleurs développer des problématiques réelles sur des produits industriels et présenter des outils et des process de conception et de réalisation innovants.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des futurs candidats

Les dossiers sont dans l'ensemble de qualité acceptable et répondent au cahier des charges prévu. Cependant, certains candidats continuent à présenter des dossiers élaborés à partir de compilations de documents très souvent téléchargés à partir de sites spécialisés sans aucune exploitation personnelle. Cette démarche ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve.

Le jury a, à nouveau, constaté que certains dossiers sont construits en présentant **une seule activité** sans développement ou **plusieurs activités** abordées succinctement, ce qui ne correspond pas non plus aux attendus.

Le jury a apprécié pour certains candidats :

- la présentation structurée des différentes parties demandées ;
- les propositions pédagogiques en adéquation avec la stratégie du baccalauréat professionnel métiers de la mode ;
- le traitement intégral du problème posé ;
- des réponses structurées et argumentées, basées sur des documents mettant en évidence la problématique abordée ;
- une production de documents d'accompagnement de qualité ;
- une attitude dynamique et engageante ;
- une utilisation adaptée des outils informatiques mis à disposition ;
- l'exploitation de la ressource numérique pour illustrer le développement de l'activité pédagogique proposée ;
- une analyse pertinente de l'activité observée ;
- une communication adaptée à la situation ;
- l'originalité et la qualité de certaines propositions., quelles soient technologiques ou pédagogiques.

Lors de l'exposé et de l'entretien, le jury apprécie :

- une présentation dynamique et argumentée ;
- des propositions pédagogiques pertinentes et concrètes ;
- des documents structurés et clairs ;
- la capacité à transposer les pratiques pédagogiques pour proposer une séquence et une séance dans un autre diplôme de la filière;
- la capacité à entrer dans l'échange.

Globalement, les objectifs de cette partie de l'épreuve ont été bien compris par l'ensemble des candidats même si les productions personnelles restent encore insuffisantes. L'échange a été souvent constructif et a permis de construire une bonne connaissance des acquis des candidats.

Le jury a apprécié la prestation des candidats qui ont su instaurer une dynamique d'échanges autour d'une réflexion personnelle et argumentée.

Le jury tient particulièrement à féliciter les quelques candidates qui ont réalisé d'excellentes prestations.

Le jury a regretté pour certains candidats :

- le manque de préparation ;
- le manque, voire l'absence de consultation préalable des référentiels de formation de la filière métiers de la mode ;
- la méconnaissance des évolutions professionnelles et techniques liées aux métiers de la mode ;
- l'inexistence dans certains cas de mises en situation à partir d'une problématique définie en relation avec les activités des métiers de la mode. La problématique est souvent soit mal définie soit inexistante. Les opérations décrites dans le dossier doivent être en relation avec la problématique préalablement définie. C'est le « fil conducteur » qui guide le travail de réflexion. ;

- des techniques de communication non maîtrisées et pour certains candidats, une communication difficile et monocorde ;
- un manque de structuration, d'analyse et de synthèse dans le développement du travail demandé ;
- des principes de base, notions techniques et/ou scientifiques non maîtrisées ;
- une méconnaissance des fondamentaux nécessaires à la pratique des métiers de la mode ;
- une absence de réflexion sur le contexte de l'étude menée et sur les enjeux de son exploitation pédagogique ;
- l'absence de documents pédagogiques pour mettre en œuvre réellement l'exploitation pédagogique proposée ;
- la méconnaissance du système éducatif, des textes qui l'organisent, même sur les niveaux ciblés (classes de lycée professionnel) et des organisations pédagogiques ;
- des difficultés pour décrire une stratégie de formation cohérente, des erreurs de style, d'innombrables fautes d'orthographe et des incohérences techniques ;
- la confusion dans l'élaboration d'une évaluation formative ou sommative adaptée ou certificative ;
- l'identification de pré requis qui ne sont pas contrôlés dans l'action présentée ;
- qu'aucun développement d'une démarche ne prenne en compte l'implication d'une équipe interdisciplinaire.

Le jury attend un exposé clair, cohérent et structuré basé sur une argumentation technique, scientifique, réglementaire et technologique de la problématique proposée. Il conseille aux candidats d'exploiter judicieusement les moyens mis à leur disposition, de faire preuve d'esprit de synthèse et de se limiter à la présentation des documents en relation directe avec la problématique et support choisis. Il est conseillé aux candidats de s'exercer à s'exprimer et à réaliser des productions personnelles de documents pédagogiques d'accompagnement sans se limiter à recopier les ressources disponibles.

Conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux futurs candidats pour se préparer à cette épreuve :

- de prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer ;
- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury, et dans les précédents, et de mettre en place des stratégies de remédiation dans les domaines non maîtrisés ;
- de s'informer sur les enseignements assurés par les professeurs intervenant dans les formations préparant aux diplômes des métiers de la mode ;
- de se rapprocher, si nécessaire, d'un établissement assurant la formation à l'un de ces diplômes ;
- de s'informer sur la mise en œuvre des dispositifs pédagogiques introduits par la transformation de la voie professionnelle (démarches de co intervention, accompagnement personnalisé, démarche de projet, chef d'œuvre, etc.) ;
- de s'approprier les concepts pédagogiques et la didactique des formations professionnelles ;
- de mener une réflexion appropriée sur l'usage pédagogique du numérique ;
- d'adopter une posture professionnelle et de se préparer à conduire un entretien oral avec le jury en fin d'épreuve. Cette action doit permettre au candidat de présenter et de pouvoir commenter l'activité qu'il a conduite, les démarches utilisées et de faire le bilan des résultats obtenus.

Le jury tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;

- de se positionner dans un contexte en relation avec une situation réelle ;
- de justifier une séquence puis d'élaborer une séance pédagogique pertinente et cohérente ;
- d'exploiter les documents techniques mis à sa disposition ;
- de concevoir des documents pédagogiques pertinents ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;
- de construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé.

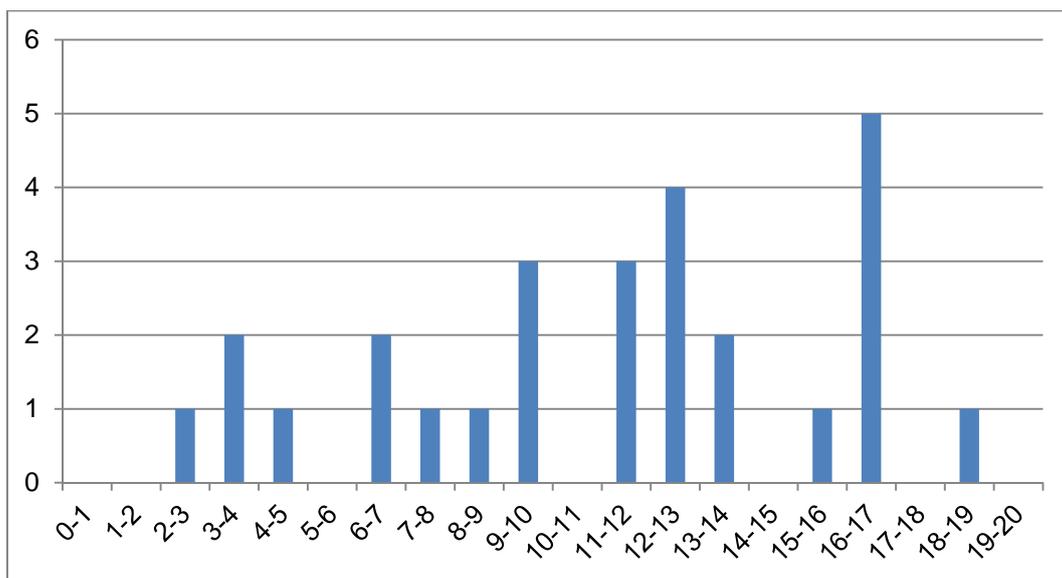
4. Conclusion

La réussite à cette épreuve ne s'improvise pas, le jury conseille aux futurs candidats d'anticiper les résultats de l'admissibilité, et par conséquent de préparer le dossier dès leur inscription au concours. Le choix d'un support pertinent vis-à-vis des attentes de l'épreuve est essentiel. Son appropriation et la réalisation du dossier constituent une solide préparation aux épreuves d'admissibilité. Le dossier doit être élaboré à partir d'un produit industriel. La richesse et la pertinence de son contenu sont à déterminer à partir de relations réelles avec les professionnels ; les candidats doivent donc prévoir de consacrer du temps pour le constituer et se l'approprier dans le détail. Le dossier ne s'élabore pas uniquement à partir de ressources recueillies sur Internet. Les candidats se limitant à une analyse superficielle du support sont pénalisés. L'entretien avec le jury permet également d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur et à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

5. Résultats

27 candidats, dont 3 pour l'option maroquinerie, ont été évalués pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 11/20 avec :

- 18,0 comme meilleure note ;
- 2,9 comme note la plus basse.



Rapport sur la transmission des valeurs et principes de la République

Lors des épreuves d'admission, le jury évalue la capacité du candidat à agir en agent du service public d'éducation, en vérifiant qu'il intègre dans l'organisation de son enseignement :

- la conception des apprentissages des élèves en fonction de leurs besoins personnels ;
- la prise en compte de la diversité des conditions d'exercice du métier et la connaissance réfléchie des contextes associés ;
- le fonctionnement des différentes entités éducatives existant au sein de la société et d'un EPLE (institution scolaire, établissement, classe, équipe éducative...) ;
- les valeurs portées par l'Éducation nationale, dont celles de la République.

Le candidat doit prendre en compte ces exigences dans la conception des séquences pédagogiques présentées au jury. Il s'agit de faire acquérir, à l'élève, des compétences alliant des connaissances scientifiques et technologiques et des savoir-faire associés, mais également d'installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines.

Cet objectif exigeant induit une posture réflexive du candidat lors de la préparation et de la présentation d'une séquence pédagogique. En particulier, les stratégies pédagogiques proposées devront permettre d'atteindre l'objectif de formation visé dans le cadre de « l'école inclusive ». Il est indispensable de donner du sens aux enseignements en ne les déconnectant pas d'un contexte sociétal identifiable. Cela doit contribuer à convaincre les élèves du bien-fondé des valeurs républicaines et à se les approprier.

L'éducation aux valeurs républicaines doit conduire à adopter des démarches pédagogiques spécifiques, variées et adaptées. Il s'agit en particulier de doter chaque futur citoyen d'une culture faisant de lui un acteur éclairé et responsable de l'usage des technologies et des enjeux éthiques associés. À dessein, il est nécessaire de lui faire acquérir des comportements fondateurs de sa réussite personnelle et de le conduire à penser et construire son rapport au monde. Les modalités pédagogiques, déployées dans l'enseignement professionnel, sont nombreuses et sont autant d'opportunités offertes à l'enseignant pour apprendre aux élèves :

- à travailler en équipe et coopérer à la réussite d'un projet ;
- à assumer une responsabilité individuelle et collective ;
- à travailler en groupe à l'émergence et à la sélection d'idées issues d'un débat et donc favoriser le respect de l'altérité ;
- à développer des compétences relationnelles en lui permettant de savoir communiquer une idée personnelle ou porter la parole d'un groupe ;
- à comprendre les références et besoins divers qui ont conduit à la création d'objets ou de systèmes à partir de l'analyse des « modes », des normes, des lois... ;
- à différencier, par le déploiement de démarches rigoureuses, ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances ;
- à observer les faits et situations divers suivant une approche systémique et rationnelle ;
- à adopter un positionnement citoyen assumé au sein de la société en ayant une connaissance approfondie de ses enjeux au sens du développement durable. L'impact environnemental, les coûts énergétiques, de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage, sont des marqueurs associés à privilégier ;

- à réfléchir collectivement à son environnement, aux usages sociaux des objets et aux conséquences induites ;
- à comprendre les enjeux sociétaux liés au respect de l'égalité républicaine entre hommes et femmes ;
- ...

Ces différentes approches permettent d'évaluer la posture du candidat par rapport au besoin de transmettre les valeurs et les principes de la République à l'école. La dimension civique de l'enseignement doit être explicite.

Pour prendre en compte cette dimension du métier d'enseignant dans la conception de séquences pédagogiques, les candidats peuvent s'appuyer sur différents textes réglementaires et ressources pédagogiques disponibles :

- le référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat (BOEN n°30 du 25 juillet 2013) ;
- les programmes d'enseignement moral et civique ;
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- l'instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018 (NOR : MENE1501684C, circulaire n°2015-018 du 4-2-2015, MENESR – DGESCO) ;
- le parcours Avenir (NOR : MENE1514295A, arrêté du 1-7-2015 – JORF du 7-7-2015, MENESR - DGESCO A1-4) ;
- la banque de ressources « Pour une pédagogie de la laïcité à l'école » - Abdennour BIDAR - la documentation française 2012 ;
- les ressources numériques en ligne du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPÉ – éducation et société ;
- les ressources du portail national des professionnels de l'éducation – Éduscol – établissements et vie scolaire.